

AVIS AUX MEMBRES

No. 2019 – 109

Le 1 novembre 2019

RAJUSTEMENT DE CONTRAT ANTICIPÉ Encana Corporation (ECA & FEA) CHANGEMENT DE NOM ET CUSIP

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (« LA CDCC ») ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA « BOURSE »). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LES ÉMETTEURS CONCERNÉS PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que La Bourse et la CDCC désirent vous informer que Encana Corporation (NYSE, TSX : ECA) a annoncé aujourd'hui qu'elle avait l'intention d'établir son siège social aux États-Unis. Ce changement de domicile doit être approuvé par les actionnaires, la bourse et les tribunaux. Il devrait avoir lieu au début de l'année 2020. Dans le cadre du processus, la nouvelle société adoptera la dénomination sociale Ovintiv Inc.

En coordination avec le changement de domicile de la société, un regroupement d'actions aura lieu et un échange d'actions sera réalisé à raison d'une action ordinaire d'Ovintiv par tranche de cinq actions ordinaires d'Encana. Une assemblée extraordinaire des actionnaires d'Encana aura lieu au début de l'année 2020 pour approuver le changement de dénomination sociale, le regroupement d'actions et le changement de domicile de la société pour les États-Unis. Les deux tiers des votes exprimés en faveur des changements sont requis pour leur approbation. Les approbations de la bourse et des tribunaux canadiens sont également requises.

Par suite du changement de domicile de la société et de l'adoption de la nouvelle dénomination sociale, les titres de la nouvelle société seront négociés à la fois à la bourse de New York et de Toronto sous le symbole « OVV ».

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Jay Rajarathinam
Président et chef de la compensation
CDCC